



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité directeur des capacités et des normes commerciales****Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles**

Soixante et onzième session

Genève, 2-4 novembre 2015

**Rapport du Groupe de travail des normes  
de qualité des produits agricoles sur  
sa soixante et onzième session****I. Introduction**

1. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés (Division du commerce et de la coopération économique) a ouvert la session en faisant observer l'augmentation du nombre de participants et d'organisations internationales représentées. Depuis que les travaux sur les normes de qualité des produits agricoles avaient débuté, dans les années 1950, la CEE avait adopté plus d'une centaine de normes concernant les fruits et légumes frais (52), les produits secs et séchés (27), la viande (16), les œufs (7) et les fleurs coupées (8). Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) avait accompli un excellent travail de supervision de l'élaboration et de l'adoption de ces normes, qui constituaient l'un des pans essentiels de l'action de la CEE. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés a également souligné combien il importait de s'assurer que les normes évoluent et demeurent pertinentes, et a ajouté que les orientations données par le WP.7 et les États membres étaient primordiales dans le contexte actuel de l'évolution rapide des marchés et de la reconnaissance accrue de l'action menée tant au sein de l'ONU qu'à l'extérieur. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés a aussi mis l'accent sur le rôle du WP.7 dans la mise en évidence des questions nouvelles qui se posaient pour les quatre sections spécialisées du Groupe de travail et des synergies entre celles-ci. C'est sur cette toile de fond qu'avait été organisée la conférence de la CEE sur la traçabilité des produits agricoles, qui s'était tenue en parallèle à la réunion. Il a en outre mentionné le document sur les activités futures, rédigé en vue de la réunion, qui devait servir de base à un débat sur la synergie et les questions pouvant être prises en compte dans les travaux du WP.7, et a pris note du renforcement de la coopération avec le secrétariat du Codex Alimentarius de la FAO, ainsi que de la décision de la Section spécialisée de la normalisation de la viande d'introduire des renvois aux normes du Codex sur la sécurité sanitaire des aliments, s'il y avait lieu.



2. Les objectifs de développement durable (ODD) récemment adoptés auront une influence marquée sur l'action des Nations Unies pour les quinze années à venir. Deux de ces objectifs (l'ODD 2 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et l'ODD 12 sur la consommation durable) sont étroitement liés à l'agriculture et à l'alimentation, tandis que l'action devant être déployée dans le cadre du WP.7 sera déterminante pour le succès de ces derniers. En ce moment, à l'Assemblée générale à New York, les États Membres débattent de questions concernant les techniques agricoles au service du développement qui pourront également peser sur l'action déployée dans le cadre du WP.7.

3. Le deuxième jour de la session de 2015 du Groupe de travail, dans le cadre d'une conférence internationale sur la traçabilité des produits agricoles ouverte par le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE, des exposés ont été faits sur des questions intéressant les quatre sections spécialisées. Un compte rendu de cette conférence, ainsi que le programme, les observations liminaires et les exposés peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.unece.org/wp7-2015#/>.

4. La session du WP.7 a été présidée par le Président du Groupe de travail, M. Ian Hewett (Royaume-Uni), et la conférence par M. Hewett (Royaume-Uni) et M<sup>me</sup> Agnieszka Sudol (Pologne), Vice-Présidente du Groupe de travail.

## II. Participation

5. Les États suivants étaient représentés à la session : Allemagne, Australie, Bélarus, Bulgarie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Israël, Italie, Jamaïque, Kazakhstan, Kenya, Maroc, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Turquie et Zimbabwe.

6. Des représentants de la Commission européenne ont participé à la session.

7. Les organisations internationales, institutions spécialisées et programmes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales ci-après étaient également représentés : Centre du commerce international (CCI), Commission économique eurasiennne, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale du commerce (OMC), Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et Union internationale des télécommunications (UIT).

8. Les organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU, ont également assisté à la session : GS1 et Organisation internationale de normalisation (ISO).

9. Des représentants des autres organisations suivantes ont assisté à la session à l'invitation du secrétariat : Carton Group, Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), International Nut and Dried Fruit Council (INC), Metro Group, Nestlé, QS Qualität und Sicherheit GmbH et Université Putra de Malaisie.

## III. Adoption de l'ordre du jour

10. Les délégations ont adopté l'ordre du jour provisoire révisé (ECE/CTCS/WP.7/2015/1).

## **IV. Faits notables survenus depuis la dernière session**

### **a) CEE et organes subsidiaires**

11. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés a dit que la CEE avait achevé en février 2015 son examen de la structure intergouvernementale d'appui au sous-programme relatif au commerce. Par conséquent, le Groupe de travail rendait désormais compte au Comité directeur des capacités et des normes commerciales nouvellement établi, lequel avait tenu sa première session en septembre 2015. Lors de cette dernière, les États membres avaient tous indiqué qu'ils restaient satisfaits du travail accompli en matière d'établissement de normes, en particulier dans le domaine des normes de qualité des produits agricoles.

12. À sa session de septembre 2015, le Comité directeur avait approuvé l'accord de Genève et le Comité exécutif de la CEE avait adopté la version finale moyennant un ajout à la page 3 (ECE/CTCS/WP.7/2015/22), comme suit : ... « 12. L'objectif de la CEE est de coordonner ses activités avec celles d'autres organisations internationales qui mènent des activités dans le domaine des normes de qualité des produits agricoles, afin d'éviter tout chevauchement d'activités, notamment avec le Codex Alimentarius (FAO/OMS) ».

13. Le secrétariat a remercié les autorités turques d'avoir accueilli à Izmir en juin/juillet 2015 l'atelier de formation sur les fruits à coque et les fruits séchés, qui avait connu un grand succès, et, en parallèle, la réunion de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés. Il a également indiqué que des travaux préliminaires avaient commencé en vue de la mise en place d'une plate-forme de référence et de formation en agriculture et que des discussions avec des partenaires potentiels étaient en cours.

### **b) Faits nouveaux survenus dans d'autres organisations et application des normes par les pays**

14. Le représentant du secrétariat du Codex Alimentarius (FAO/OMS) a rendu compte des principaux résultats de la dix-neuvième session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (CCFFV), qui s'était tenue au Mexique en octobre 2015 (le rapport sera publié sur le site Web du Codex, à l'adresse <http://www.codexalimentarius.org>). Le Comité a convenu de faire ce qui suit : remplacer la distribution des textes relatifs aux normes de la CEE qui figurent à l'ordre du jour de ses sessions par un lien au site Web de la CEE; soumettre à la Commission du Codex la norme sur les aubergines en vue de son adoption définitive; recommander à la Commission de faire avancer les travaux relatifs aux normes sur l'ail et les kiwis dans le cadre de la procédure par étapes en vue de les finaliser à sa prochaine session; renvoyer à la prochaine session la norme sur les pommes de terre de conservation pour complément d'examen; et élaborer une norme sur les dattes fraîches sous réserve de l'accord de la Commission. Les propositions relatives à de nouveaux travaux sur les échalotes et les ignames seraient examinées en priorité à sa prochaine session.

15. Le Comité a en outre approuvé la plupart des rubriques du Cadre pour les normes Codex applicables aux fruits et légumes frais. Il ne resterait plus que quelques questions en suspens à régler à la prochaine session. La majorité des rubriques contenant les dispositions sur la qualité ont été alignées sur la Norme-cadre pour les normes CEE-ONU concernant les fruits et légumes frais. Un glossaire des termes employés dans le Cadre pour les normes Codex concernant les fruits et légumes frais serait établi en tant qu'annexe au Cadre.

16. S'agissant des travaux sur les normes de qualité pour les produits secs et séchés, le Comité du Codex sur les fruits et légumes traités (CCPFV), compétent en la matière, se réunirait aux États-Unis d'Amérique au cours du second semestre 2016. Le CCPFV examinerait les conclusions d'un document portant sur les méthodes de normalisation des produits secs et séchés. Selon les premiers résultats, il y aurait matière à révision en ce qui concerne les normes du Codex pour les raisins, les dattes et les pistaches.

17. Le secrétariat du Codex a remercié la CEE d'avoir introduit des renvois aux dispositions et aux normes du Codex sur la sécurité sanitaire des aliments dans ses normes sur la viande et a réaffirmé sa volonté de poursuivre sa collaboration avec le secrétariat de la CEE aux fins de l'élaboration de normes de qualité pour les fruits et les légumes.

18. La représentante de l'International Nut and Dried Fruit Council (INC) a rendu compte de la participation de l'INC à la réunion et à l'atelier de juin/juillet 2015 de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés de la CEE (Izmir, Turquie). Elle a souligné la contribution de la CEE aux travaux du Comité scientifique de l'INC dans le cadre du Congrès de l'INC qui avait eu lieu en mai 2015 à Antalya (Turquie) avec la participation de 900 représentants venus de plus de 70 pays. Elle a également indiqué que l'INC préparait une vidéo de formation consacrée au plan d'échantillonnage de la CEE pour les fruits à coques et les fruits séchés.

## V. Section spécialisée de la normalisation de la viande

19. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation de la viande, M. Ian King (Australie), a rendu compte des travaux de la Section<sup>1</sup> et a souligné qu'il importait que les normes restent pertinentes pour le commerce international. Il a également décrit le nouveau domaine de travail de la Section, à savoir les recherches sur la qualité gustative de la viande bovine, et a rendu compte de la mise en place d'un groupe de discussion scientifique à caractère informel chargé d'œuvrer, par les moyens électroniques, à la gestion concertée des données scientifiques disponibles à l'échelle internationale concernant la qualité gustative, lequel groupe, en l'espace d'un mois, avait attiré 20 nouveaux membres.

20. Le Président de la Section spécialisée a également rendu compte des discussions que ce groupe avait tenues sur les pertes et gaspillages alimentaires dans la filière viande, et fait part de son point de vue selon lequel, dans le secteur de la viande, il y avait peu de gaspillage dans la phase de production. De nombreux produits étaient déjà commercialisés à l'échelon international ou pourraient être utilisés par le secteur agro-industriel, mais ils devraient être soumis à un contrôle plus étroit et à des critères de qualité. Il avait donc été proposé d'élaborer, pour la session de 2016 de la Section spécialisée, un nouveau projet de norme pour les coproduits issus de l'abattage et de la transformation (tels que le sang et d'autres produits restant à déterminer).

21. Le Président de la Section spécialisée a également rendu compte du deuxième colloque sur la viande, tenu dans le cadre de sa session annuelle de 2015, qui avait été consacré essentiellement aux normes publiques et privées en matière de sécurité sanitaire des aliments et aux systèmes de certification. Les colloques de 2014 et de 2015, qui avaient été d'excellentes occasions d'échanges pour les acteurs des secteurs public et privé, avaient l'un et l'autre dynamisé les travaux du groupe et relancé l'intérêt qui leur était porté. Le Président de la Section a aussi évoqué les travaux futurs du groupe, en insistant sur le fait que, dans le domaine de la qualité gustative en particulier, la CEE était en mesure de jouer un rôle clef à l'avenir. Sur la suggestion de

<sup>1</sup> Ces activités sont exposées sur le site Web de la CEE à l'adresse [http://www.unece.org/wp7-2015#/.](http://www.unece.org/wp7-2015#/)

la Jamaïque, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) serait invitée à participer aux travaux du groupe et une proposition visant à inclure le gibier serait ajoutée à l'ordre du jour.

22. Le Groupe de travail a pris note du colloque sur la viande de septembre 2015 et de ses résultats, et a adopté :

- Le rapport de 2015 de la Section spécialisée de la normalisation de la viande;
- La nouvelle liste d'exemples jointe à la Norme CEE-ONU pour les produits à base de viande de volaille, y compris les préparations prêtes à cuire et les produits prêts à consommer (adoptée en 2014);
- La norme révisée CEE-ONU pour les abats et la norme CEE-ONU (modifiée) pour la viande bovine.

## **VI. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre**

23. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre, M. John Kerr (Royaume-Uni), a indiqué que, bien que la Section spécialisée n'ait pas tenu de session officielle en 2015, une réunion informelle du Bureau et des Rapporteurs avait été organisée par la délégation finlandaise à Helsinki et Oulu. Outre des visites techniques axées sur les maladies virales et bactériennes touchant la pomme de terre et un exposé sur la production de plants de pomme de terre en Finlande, ces réunions avaient été l'occasion de faire progresser les travaux sur deux guides (l'un sur la gestion d'un service d'inspection des plants de pomme de terre, l'autre sur l'inspection des tubercules de pomme de terre).

24. Le Président de la Section a insisté sur le fait que, ces dernières années, le groupe avait réussi à promouvoir l'application de la Norme CEE-ONU pour les plants de pomme de terre, contribuant à l'utilisation de pratiques agricoles viables, à savoir un système par lequel toutes les activités du secteur, de la gestion des sols à la commercialisation en passant par la récolte, étaient gérées et liées de façon durable.

25. Le Groupe de travail a pris note de la version en ligne du Guide de la CEE pour l'inspection sur pied des plants de pomme de terre, qui était disponible au téléchargement. L'impression de ce guide avait été retardée en raison de contraintes budgétaires mais serait achevée dans les mois à venir. En mars 2016, la Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre organiserait une réunion des rapporteurs en Afrique du Sud et inviterait les pays de la région à y participer.

## **VII. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais**

26. La Présidente de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, M<sup>me</sup> Ulrike Bickelmann (Allemagne), présentant les travaux de la Section<sup>2</sup>, a expliqué que la participation aux sections spécialisées de la CEE était ouverte à tous les États Membres de l'ONU. Les normes de la CEE s'appliquaient aux produits devant être vendus frais et pouvaient être intégrées dans la législation nationale des pays et/ou utilisées dans les transactions commerciales. À cet égard, la coordination avec la Commission du Codex Alimentarius était essentielle pour éviter les doubles emplois.

---

<sup>2</sup> Voir le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/wp7-2015#/>.

27. Elle a rendu compte de l'état d'avancement de deux nouvelles normes (concernant la mâche et les kakis), des progrès réalisés dans la rédaction de la brochure consacrée aux kakis de et des changements apportés aux normes relatives aux marrons et châtaignes, aux truffes, aux aulx, aux tomates et aux pastèques. Elle a en outre signalé que la version définitive du Modèle de présentation des brochures explicatives de la CEE pour les fruits et légumes frais avait été établie.

28. Le Groupe de travail a adopté :

- Le rapport de 2015 de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais;
- Les nouvelles normes CEE-ONU pour la mâche et les kakis (avec une modification de la définition du produit « kaki »);
- La norme CEE-ONU révisée pour les marrons et châtaignes;
- La norme CEE-ONU révisée pour les pastèques;
- Le nouveau Modèle de présentation des brochures explicatives de la CEE pour les fruits et légumes frais (les résultats futurs des discussions sur les tolérances de qualité seront incorporés au Modèle lorsqu'un accord sera intervenu à ce sujet).

29. Comme la France était en désaccord avec les changements proposés à la version en langue anglaise de la norme CEE-ONU pour les truffes, et plus précisément à propos de la définition du produit, le texte a été renvoyé à la Section spécialisée pour un complément d'examen. À l'heure actuelle, le texte proposé et la référence contenue dans le document ECE/CTCS/WP.7/2015/9 se lisent comme suit : « *Tuber aestivum* Vittad. – Common names : Summer Truffle and Burgundy Truffle; and *Tuber uncinatum* Chatin – Common name : Burgundy Truffle – Explanation : This name is used commercially but from a scientific view this is the same species as *Tuber aestivum* (*T. aestivum* is the older name and therefore has priority) ».

30. Le Groupe de travail a également décidé de renvoyer à la Section spécialisée les normes pour les aulx (afin qu'elle se penche sur les préoccupations exprimées par la Suède au sujet de la tolérance relative aux dommages physiologiques sur deux caïeux et pour tenir compte des débats du CCFFV), ainsi que la norme pour les tomates (afin que la Section se penche sur les préoccupations exprimées par le Maroc et la France au sujet des dispositions concernant les tomates cerises et les tomates cocktail, mais aussi sur celles des Pays-Bas concernant la procédure d'approbation intersessions).

31. La Présidente de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais a également donné un aperçu d'ensemble de l'ordre du jour de la Section spécialisée pour 2016 en faisant observer qu'il comportait aussi une comparaison de la norme CEE-ONU pour les aubergines et de la norme du CCFFV, devant être adoptée en 2016.

32. Mise au point finale de la brochure sur les kakis : Le Groupe de travail a décidé de prier le secrétariat de soumettre les quatre photographies qui n'avaient pas encore été approuvées, afin qu'elles puissent l'être pendant la période intersessions, la date limite pour la présentation d'observations étant fixée à la fin du mois de janvier. Tous les pays, en particulier certains des principaux pays producteurs (Espagne et Israël), auraient ainsi la possibilité de formuler des observations. Si aucun consensus ne se dégageait, la Section spécialisée examinerait la brochure en avril 2016.

33. Les participants ont aussi abordé la question des brochures explicatives imprimées à la lumière des maigres ressources disponibles pour leur production. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés a expliqué que sa section avait opté pour la mise au point d'un modèle d'affiche type



qui serait mis à disposition en ligne. Bien que cette possibilité ait déjà été débattue à de précédentes réunions, il a été reconnu que, dans l'avenir, il faudrait trouver des solutions de rechange pour remplacer les publications sur support papier, trop coûteuses, et pour faciliter l'accès à des brochures en ligne et à des versions traduites, notamment pour les agriculteurs et les producteurs. Les applications mobiles qui pourraient offrir une solution étaient à l'heure actuelle encore relativement compliquées et coûteuses à mettre au point. Toutefois, comme l'avait démontré un projet dans le domaine des plants de pomme de terre, il était possible de considérer les applications mobiles comme des contributions en nature pouvant être utilisées gratuitement par tous les États Membres de l'ONU.

34. Le secrétariat a insisté sur le fait que toutes les décisions budgétaires, y compris celle de réduire les budgets d'impression de l'ONU, étaient prises par les États à l'Assemblée générale, à New York. Le secrétariat de la CEE n'était donc pas en mesure d'influer sur ces décisions. Les membres des délégations pouvaient toutefois s'adresser à leurs ministères et à leurs missions diplomatiques.

## **VIII. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés**

35. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés, M. Dorian LaFond (États-Unis d'Amérique), a fait part au Gouvernement turc de la gratitude de la Section spécialisée pour avoir accueilli la réunion de cette année et avoir organisé dans la foulée un atelier sur le commerce transfrontière des fruits à coques et des fruits séchés. Il a souligné le nombre croissant de participants et l'utilité de l'atelier de formation organisé avec l'appui des services d'inspection turcs.

36. La délégation de la Turquie a remercié le secrétariat de la CEE pour son assistance dans l'organisation de la session et de l'atelier à Izmir. Il a noté que les deux manifestations avaient en outre contribué à faire prendre conscience aux secteurs industriel et commercial de son pays de l'importance des normes de la CEE et de la manière dont ces normes sont négociées et mises au point, surtout depuis que les contrôles de qualité commerciale de la Turquie à l'exportation comme à l'importation s'appuyaient sur les normes de la CEE. Il a en outre informé le Groupe de travail d'un programme d'échanges récemment mis sur pied avec le South African Perishable Products Export Control Board (PPECB) et a souligné l'importance des réunions de la CEE en tant que plates-formes mettant en présence les parties aspirant au développement des collaborations bilatérales.

37. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés a rendu compte de l'action de la Section<sup>3</sup> en faisant observer que des progrès avaient été accomplis dans la révision des recommandations relatives aux raisins secs, aux abricots séchés et aux figues séchées. Comme le temps avait manqué pour finaliser certains des points en discussion, les périodes d'essai des recommandations devaient être prorogées d'une année supplémentaire. La révision des normes pour les dattes avait été finalisée et la norme révisée soumise pour adoption. La Section spécialisée avait également révisé les normes pour les pistaches en coque et les amandes décortiquées et les avait soumises en vue de leur adoption en tant que recommandations pour une période d'essai d'un an. Un travail de révision avait également été engagé concernant la norme pour les cerneaux de noix (travail en cours), ainsi que sur l'élaboration d'une brochure explicative concernant les cerneaux de noix (mise au point et financée par les États-Unis d'Amérique et son industrie). De

---

<sup>3</sup> Ces activités sont exposées sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/wp7-2015#>.

plus, l'échelle colorimétrique des noix serait révisée de façon à inclure la variété Livermore, qui fait également l'objet d'un commerce international.

38. Le Président de la Section spécialisée a également fait savoir aux participants que le plan d'échantillonnage pour les fruits à coques et les fruits séchés avait été finalisé et qu'avec l'accord du secrétariat de l'OCDE, les définitions de l'OCDE en la matière y avaient été ajoutées. L'INC avait fait part de son intention d'élaborer une vidéo de formation illustrant le plan d'échantillonnage.

39. Au cours des débats sur différentes normes, plusieurs questions avaient surgi concernant les termes et définitions en la matière, et la Section spécialisée avait décidé de réviser, à sa session de 2016, les termes et définitions recommandés des défauts figurant à l'annexe III du Modèle de présentation des produits secs et séchés.

40. Les débats portant sur la production d'un matériel explicatif avaient débouché sur la décision de mettre au point une affiche générique explicative. La Section spécialisée, comme toutes les autres sections, avait également examiné les incidences des pertes et gaspillages alimentaires dans la chaîne d'approvisionnement des fruits à coques et des fruits séchés et avait relevé le caractère parfois trop strict des normes, la question des produits non exportables et la réévaluation des produits non conformes. Elle avait décidé d'élargir son bureau et avait par conséquent élu une deuxième vice-présidente en la personne de M<sup>me</sup> Elif Ulug-Sakalsiz (Turquie). Le Président a en outre noté que l'atelier avait suscité un intérêt croissant pour l'action de la CEE dans le domaine des fruits secs et séchés.

41. Le Groupe de travail a adopté :

- Le rapport de 2015 de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés;
- Le texte révisé de la norme CEE-ONU pour les dattes et la modification du titre de cette dernière en « Dattes séchées » (pour éviter la confusion avec une future norme du Codex intitulée « Dattes fraîches »);
- Les textes des normes révisées pour les pistaches en coque et les amandes décortiquées, en tant que recommandations pour une période d'essai d'un an (jusqu'en novembre 2016).

42. La délégation des États-Unis d'Amérique a informé les participants de ce que les consultations avec leur industrie nationale concernant le Plan d'échantillonnage de la CEE pour les fruits à coque et les fruits séchés se poursuivaient et que des modifications pourraient en résulter. En conséquence, le Groupe de travail a renvoyé le projet de Plan d'échantillonnage recommandé à la Section spécialisée pour un complément d'examen et a prolongé la période d'essai d'une année supplémentaire.

43. Le Groupe de travail a également prolongé jusqu'en novembre 2016 les périodes d'essai des recommandations révisées de la CEE pour les abricots séchés, les figues séchées et les raisins secs.

44. Le Groupe de travail a pris note de l'impression de la nouvelle brochure explicative pour les noix en coque et remercié la délégation des États-Unis pour leur contribution à l'élaboration et à l'impression de la brochure.

## IX. Gaspillage alimentaire et normes

45. Les présidents des sections spécialisées ont informé les délégations des débats ayant eu lieu à propos du gaspillage alimentaire et des normes mises au point lors de leurs sessions de 2015. Les délégations du Groupe de travail ont passé la question en revue et envisagé de nouvelles étapes pour 2016 à la lumière de l'adoption du



programme de développement durable pour 2030 et plus particulièrement de l'objectif 12 des ODD sur la consommation durable. La délégation de la Suède a rappelé aux membres de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais qu'ils devaient faire connaître leurs observations à propos des deux normes actuellement à l'examen (sur les poireaux et les tomates) en vue de trouver le moyen d'éviter les pertes alimentaires. Elle a en outre noté qu'un débat se tiendrait à l'occasion de la session d'avril 2016 de la Section spécialisée sur les changements possibles à la norme-cadre relative aux fruits et légumes frais afin d'éviter les pertes alimentaires liées à l'application des normes.

46. Le Groupe de travail a décidé d'organiser, dans le cadre de sa session de 2016, une conférence d'un jour sur les pertes et gaspillages alimentaires. Les Sections spécialisées ont été invitées à poursuivre leurs travaux dans ce domaine.

## **X. Activités de renforcement des capacités et de promotion**

47. Le secrétariat a également informé le Groupe de travail des activités de renforcement des capacités menées en 2015 et prévues en 2016 concernant les fruits et légumes frais, la viande, les produits secs et séchés et les plants de pommes de terre<sup>4</sup>. L'attention des participants a été particulièrement appelée sur les activités déployées en 2015 dans le cadre du projet du Compte de l'ONU pour le développement concernant les chaînes transfrontières d'approvisionnement en produits agricoles, et notamment sur une étude de cas (analyse des procédés commerciaux) portant sur les exportations d'abricots séchés du Tadjikistan, un atelier de formation sur le commerce transfrontière des noix et des fruits secs à Izmir (juillet 2015), et une formation s'adressant au pays des Balkans concernant les chaînes d'approvisionnement en viande et les normes de sécurité alimentaire en septembre 2015.

48. Un travail préliminaire a débuté sur une agriculture de référence et une plateforme de formation, et le choix s'est porté sur la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) comme partenaire d'exécution. Les travaux commenceront en novembre 2015, avec une date cible de lancement prévue pour le premier semestre de 2016.

49. En 2016, des ateliers sont prévus au mois de mars (un atelier régional sur la chaîne d'approvisionnement en noix et fruits secs en Ouzbékistan) : une étude de cas portant sur un produit agricole (Albanie), et un atelier sur la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais dans la région des Balkans. Dans le volet asiatique du projet (conduit par la CESAP) trois autres activités auront lieu en 2016, mettant toutes l'accent sur la facilitation du commerce des produits agricoles. Le moment venu, le secrétariat donnera davantage d'informations sur toutes ces activités et sur les dates s'y rapportant.

50. La Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre organisera une réunion de rapporteurs et une session de formation en Afrique du Sud en mars 2016, avec la participation des pays de la région et peut-être l'appui de l'OMC.

51. Le Groupe de travail a en outre pris note de la vingtième réunion d'harmonisation du Royaume-Uni sur les fruits et légumes frais qui se tiendra à Édimbourg (Royaume-Uni) du 7 au 9 juin 2016.

---

<sup>4</sup> Ces activités sont exposées sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/wp7-2015#/>.

## XI. Travaux futurs

52. Revenant sur la conférence consacrée à la traçabilité qui s'était tenue la veille, les participants se sont réjouis de la mine d'informations très utiles qui en avaient résulté. Il a été décidé de poursuivre le travail dans ce domaine et d'établir un groupe informel de discussion par voie électronique placé sous l'égide du Groupe de travail et chargé, dans un premier temps, de faire le tri entre les informations exclusives et les informations librement accessibles. Les États-Unis d'Amérique, la France, la Hongrie, l'Italie, les Philippines, la Pologne et le Royaume-Uni ont décidé d'en être. Le secrétariat diffusera des informations au moyen de la liste de diffusion en coordination avec le groupe de travail de l'OCDE sur la traçabilité. Tout autre pays souhaitant participer aux travaux est le bienvenu.

53. Il a en outre été souligné que le Groupe de travail devrait continuer à s'intéresser aux besoins de l'industrie et tenter d'obtenir des informations en retour des autorités de réglementation comme l'Union européenne. Un atelier mettant par exemple l'accent sur l'état de l'industrie et ses besoins, le point de vue des autorités de réglementation, les règles et réglementations applicables, etc., pourrait être organisé à une date ultérieure. Cela conférerait aux normes davantage d'efficacité et permettrait de mieux refléter les réalités du marché. Les politiques nationales en profiteraient-elles aussi.

54. La délégation de la Jamaïque s'est félicitée de cette conférence et de la session du Groupe de travail, estimant qu'elles auraient des répercussions positives sur les travaux de toutes les délégations. Elle a en outre exprimé le vœu que les activités de renforcement des capacités soient élargies à la région des Caraïbes.

55. Comme décidé antérieurement, il a été confirmé que le Groupe de travail tiendrait en 2016 une conférence sur les pertes et gaspillages alimentaires.

56. Les réunions ci-après sont prévues pour 2016 :

- Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais : 18-21 avril 2016;
- Section spécialisée de la normalisation de la viande : 23-25 mai 2016;
- Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés : 27-29 juin 2016;
- Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre : 31 août (après-midi)-2 septembre 2016;
- Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et Conférence internationale sur les pertes et gaspillages alimentaires : 9-11 novembre 2016;
- Réunion informelle du Bureau et des Rapporteurs axée sur la normalisation des plants de pommes de terre (Kimberley, Afrique du Sud) : 14-18 mars 2016.

## XII. Questions diverses

57. La délégation de la Jamaïque a proposé que le secrétariat intensifie ses efforts de sensibilisation du public, notamment en organisant des manifestations à l'occasion des journées internationales des Nations Unies (par exemple la Journée mondiale de l'alimentation), en améliorant le site Web de manière à le rendre plus accueillant pour les utilisateurs (avec une offre de formation et la possibilité d'imprimer des affiches annonçant des manifestations), et aussi en élargissant son champ d'action à la région des Caraïbes. Les débats sur les normes de la CEE dans les enceintes mondiales en tireraient profit et il serait ainsi plus facile de mettre à l'essai certaines des normes,

avec leurs guides d'inspection, dans différents environnements et sous différents climats, ce qui rendrait leur adoption plus aisée et conforterait l'action de renforcement des capacités.

### **XIII. Élection du Bureau**

58. Le Groupe de travail a élu M. Pierre Schauenberg (Suisse) à la présidence et réélu M<sup>me</sup> Agnieszka Sudol (Pologne) à la vice-présidence.

### **XIV. Adoption du rapport**

59. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur les travaux de sa soixante et onzième session et a demandé au secrétariat de le publier en anglais, en français et en russe.

---